1) Agrandir les limites du périmètre d'urbanisation et de l'affectation « commerciale artérielle (CA) » dans le secteur nord de la route 117

Secteur :
Secteur situé au nord de la route 117 (chemin Valiquette), à l'ouest d'une partie du lot 15A, à l'est d'une partie du lot 17A et au sud du lot 16A et d'une partie du lot 16B, tous du rang 5, canton de Beresford, Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, circonscription foncière de Terrebonne ;

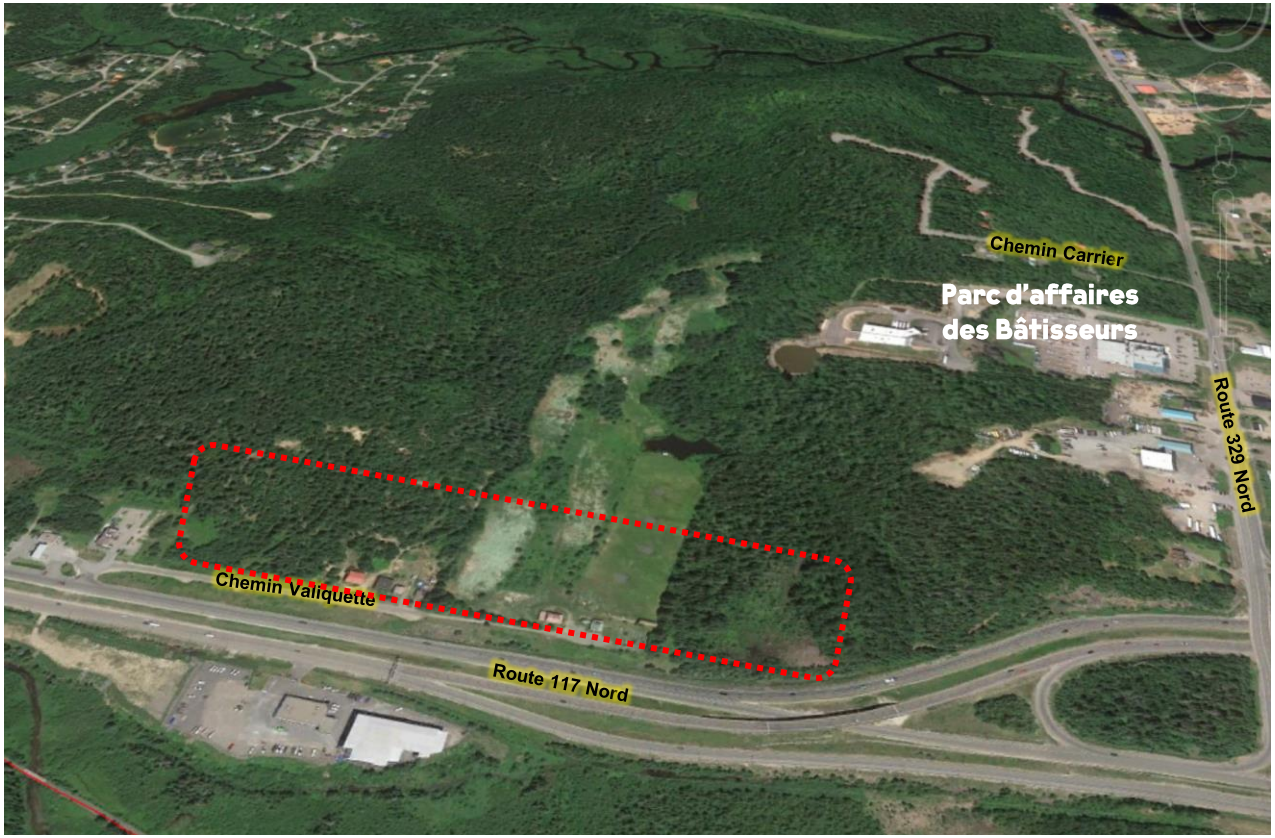

1) Agrandir les limites du périmètre d'urbanisation et de l'affectation « commerciale artérielle (CA) » dans le secteur nord de la route 117

1) Agrandir les limites du périmètre d'urbanisation et de l'affectation « commerciale artérielle (CA) » dans le secteur nord de la route 117

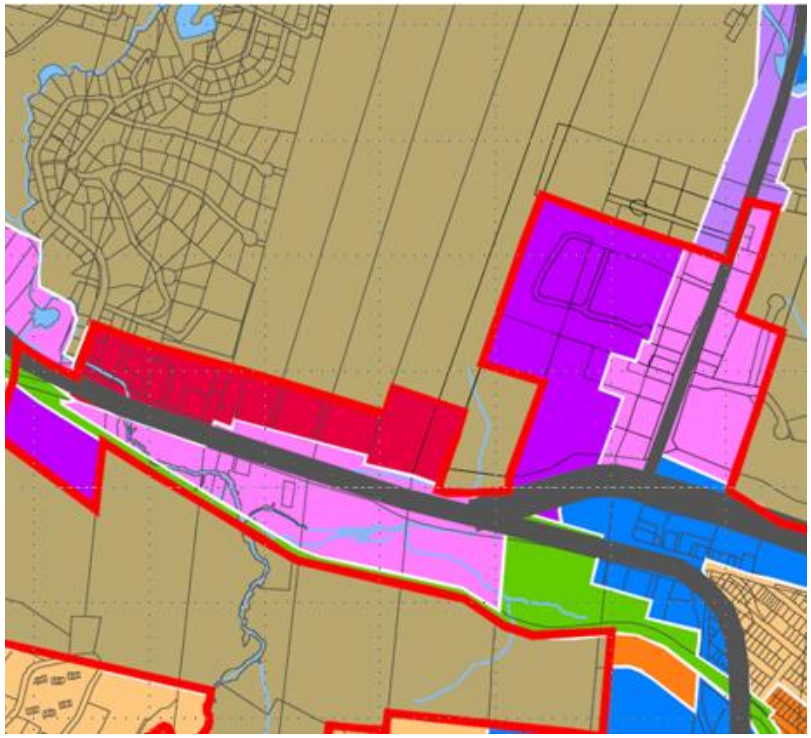

2) Agrandir les limites de l'affectation « villégiature résidentielle (VR) » dans le secteur de l'autoroute 15 et la montée Alouette

Secteur :
Secteur situé au sud de l'emprise de l'autoroute 15 et de la montée Alouette, à l'ouest du lot 5 910 781 du cadastre du Québec, à l'est d'une partie du lot 5 910 767 du cadastre du Québec et au nord du lot 5 910 745 du cadastre du Québec ;

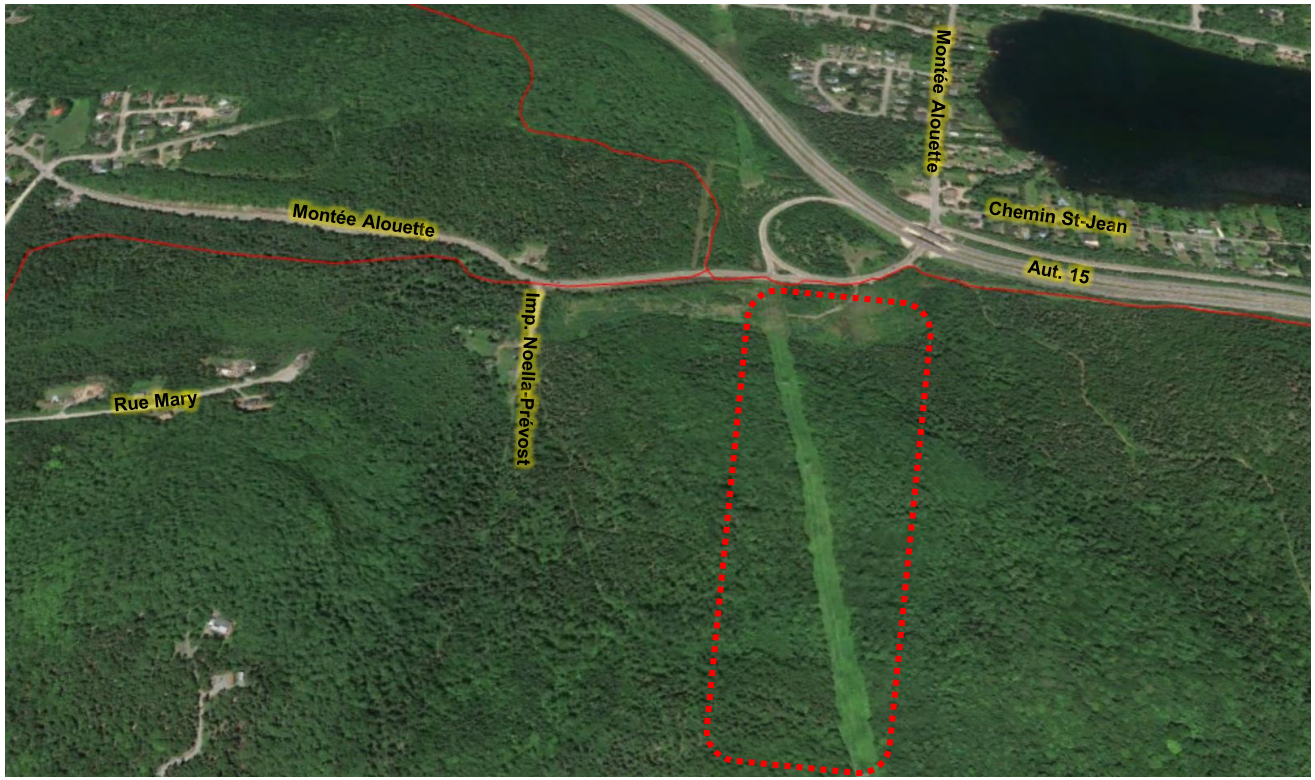

2) Agrandir les limites de l'affectation « villégiature résidentielle (VR) » dans le secteur de l'autoroute 15 et la montée Alouette

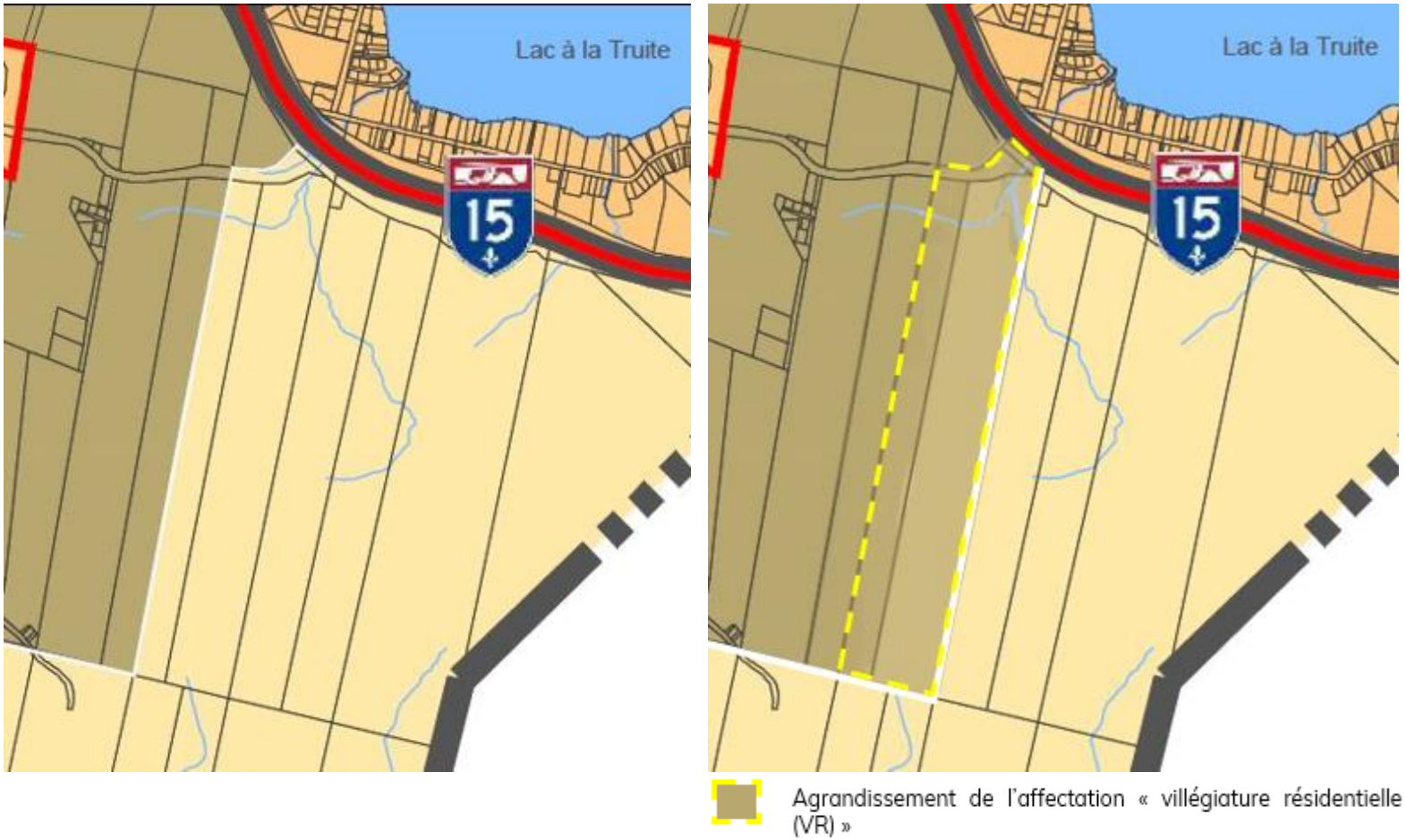

3) Agrandir les limites de l'affectation « industrielle et commerciale (CI) » dans le secteur de la rue Léonard et de l'autoroute 15

Secteur :

Secteur situé au sud des lots 5 747 897 et 5 747 898 du cadastre du Québec, à l'ouest de l'emprise de l'autoroute 15, à l'est de la rue Léonard et au nord du lot 5 745 770 du cadastre du Québec ;

3) Agrandir les limites de l'affectation « industrielle et commerciale (CI) » dans le secteur de la rue Léonard et de l'autoroute 15

Agrandissement de l'affectation « Industrielle et commerciale (CI) »

4) Agrandir les limites de l'affectation « résidentielle de moyenne à forte densité (RM) » dans le secteur de la rue Saint-Vincent et de la route 117

Secteur :

Secteur situé au sud du parc linéaire le P'tit train du Nord, à l'ouest du boulevard Norbert-Morin (route 117), à l'est du lot 5 581 596 du cadastre du Québec et au nord du lot 5 581 383 du cadastre du Québec ;

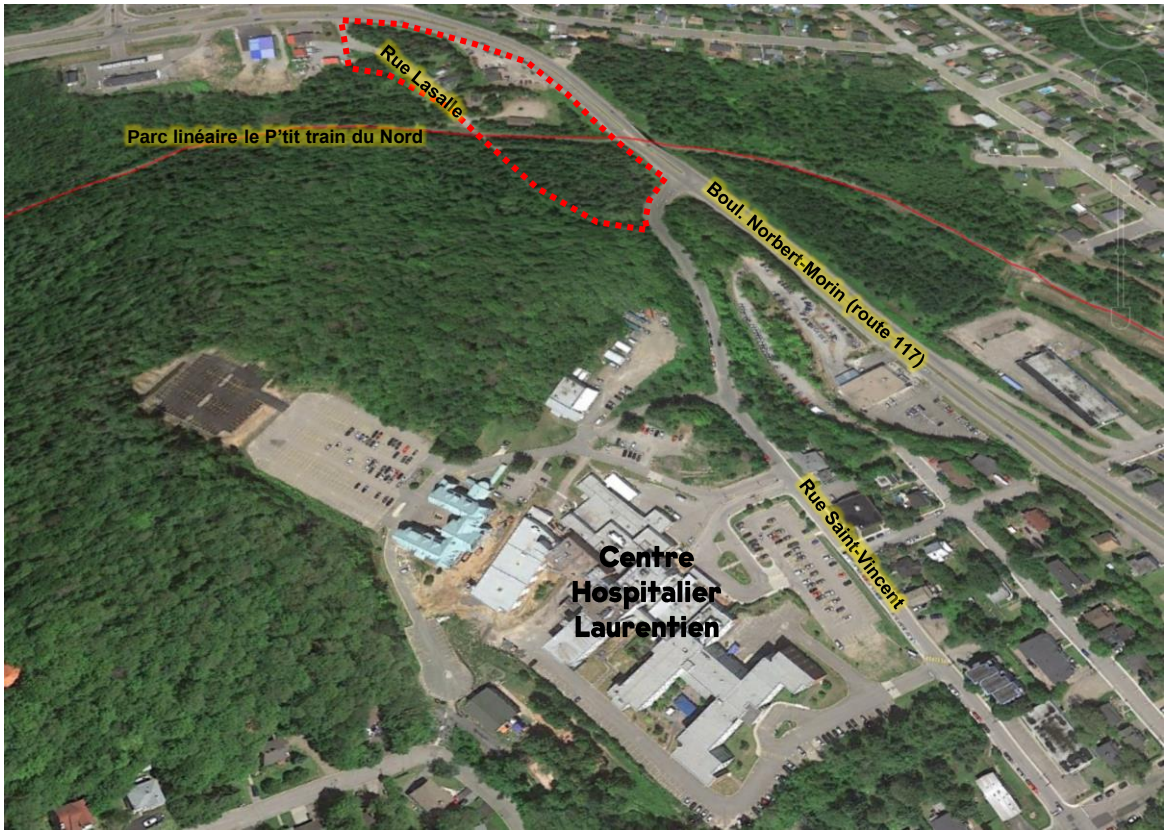

4) Agrandir les limites de l'affectation « résidentielle de moyenne à forte densité (RM) » dans le secteur de la rue Saint-Vincent et de la route 117

Agrandissement de l'affectation « résidentielle de moyenne à forte densité (RM) »

5) Modifier certaines balises en vigueur pour l'ensemble commercial du secteur nord de la route 117

Secteur :
Secteur situé au nord de la route 117 (chemin Valiquette), à l'ouest d'une partie du lot 15A, à l'est d'une partie du lot 17A et au sud du lot 16A et d'une partie du lot 16B, tous du rang 5, canton de Beresford, Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, circonscription foncière de Terrebonne ;

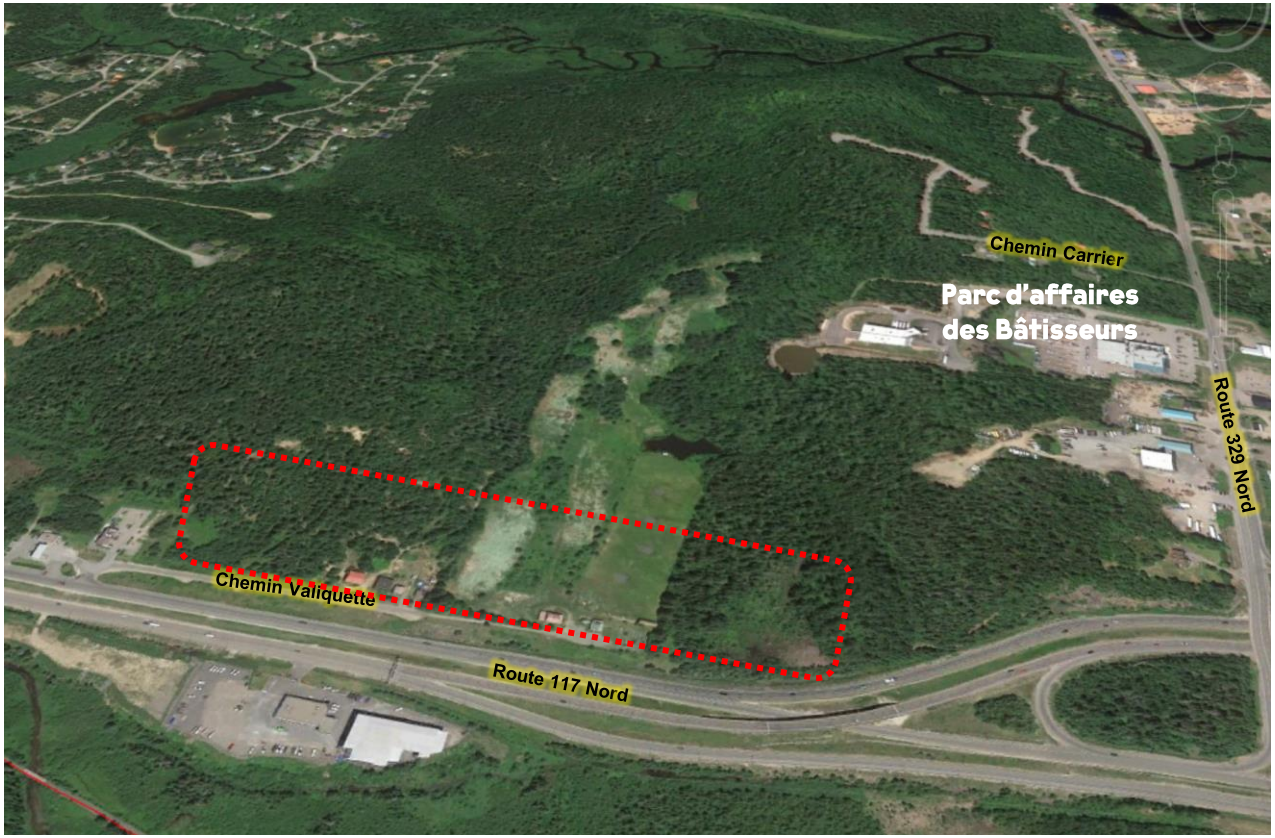

6) Modifier certaines balises en vigueur pour l'affectation « villégiature résidentielle (VR) » afin d'y permettre également les commerces de restauration à titre d'usage complémentaire seulement

Secteur :
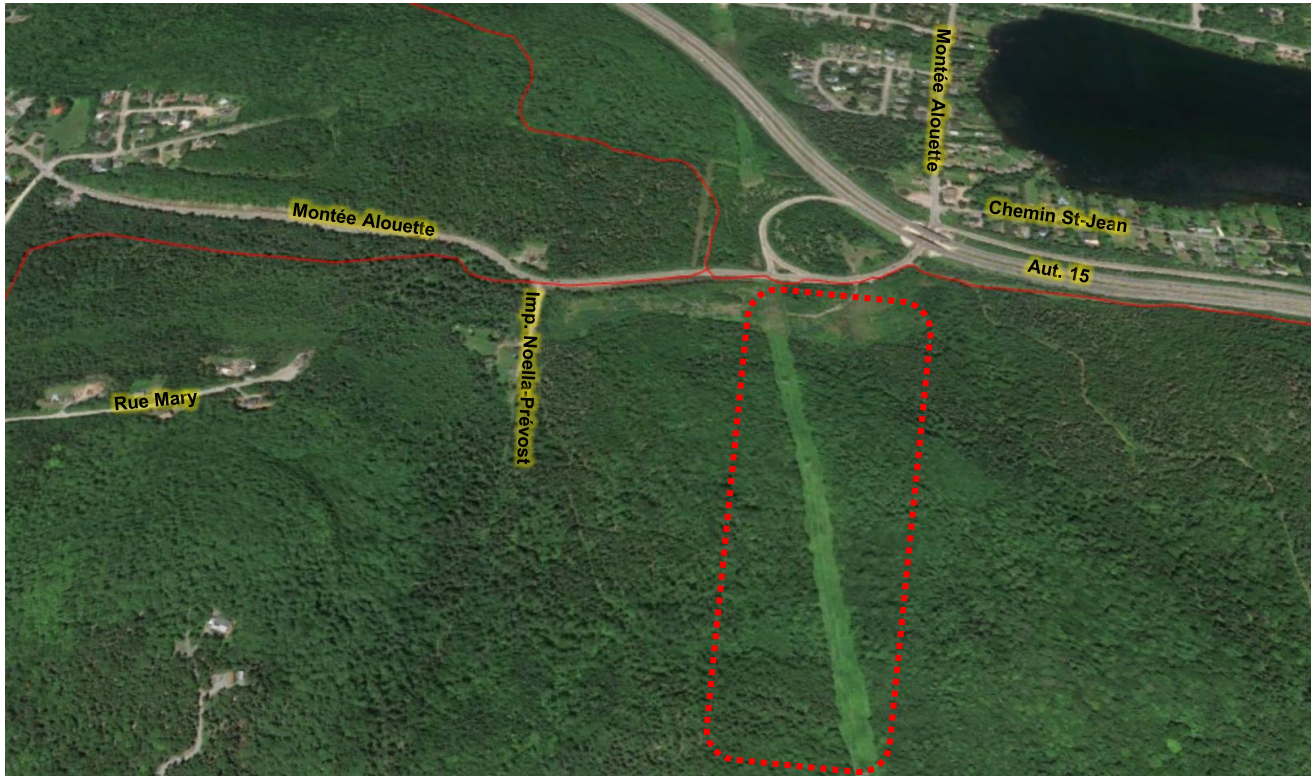
Secteur situé au sud de l'emprise de l'autoroute 15 et de la montée Alouette, à l'ouest du lot 5 910 781 du cadastre du Québec, à l'est d'une partie du lot 5 910 767 du cadastre du Québec et au nord du lot 5 910 745 du cadastre du Québec.